

COLLEGE JULES VERNE

ANNEE SCOLAIRE 2021 / 2022



De l'école vers le collège, la transition fait parfois un peu « peur ». Chaque heure de la journée, l'élève peut avoir en face de lui un professeur différent. Il n'y a plus de « maître », ce référent si rassurant. Il peut craindre de se perdre dans de longs couloirs. Que dire de sa hantise d'arriver en retard !

En fait, le collège, c'est tout autre chose :

- Intégrer une école de « grands » : construire peu à peu son autonomie.
- Découvrir un nouvel univers : de nouvelles disciplines, de nouveaux horizons culturels.
- Rencontrer d'autres référents : autour de la vie scolaire, du foyer des collégiens, de l'association sportive.

Vivre au collège, c'est aussi, pendant quatre ans, poser les premières pierres de son avenir en développant ses compétences, travailler pour soi en conscience, s'investir au quotidien dans des actions citoyennes, faire la démonstration de ses talents en gestation.

Vous découvrirez, je le souhaite, lors de votre visite, un lieu chargé d'histoire, un établissement dans lequel se dégage une atmosphère, un climat emprunt de sérénité, de sérieux, autour de personnes, élèves ou enseignants, impliqués et soucieux d'entretenir les réussites. Ils vous feront la démonstration qu'ils sont, au collège Jules Verne, parfaitement à leur place.

Bonne visite.

M. Le Principal

P. CÔME

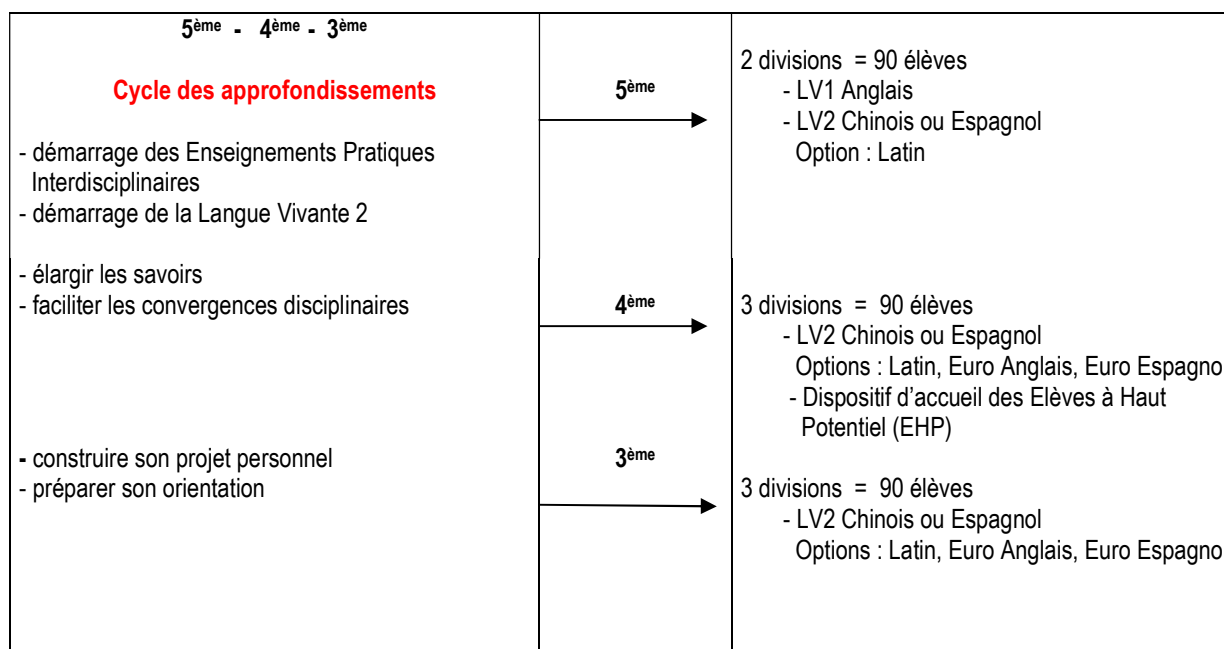
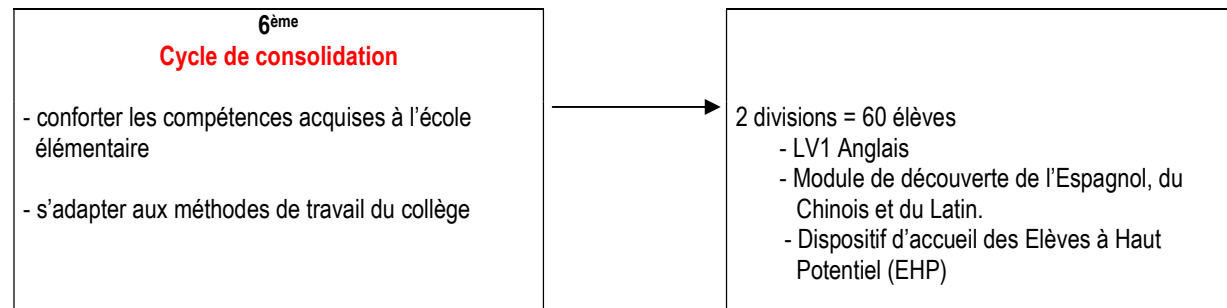
QUELS CYCLES AU COLLEGE ?

POUR QUELS APPRENTISSAGES ?

Ecole élémentaire CM2



COLLEGE



L'ORGANISATION DE LA SEMAINE DU COLLEGIEN DE 6^{ème}

□ LES HORAIRES DE COURS (26H par semaine)

Mathématiques : 4,5H	Anglais : 4H	Sciences de la Vie et de la Terre + Technologie + Sciences Physiques : 4H
Français : 4,5H	Arts Plastiques : 1H	Education Physique et Sportive : 4H
Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique : 3H	Education musicale : 1H	

- + 1H par quinzaine de vie de classe
- + Dispositif « devoirs faits »
- + Soutien individualisé

□ L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Les cours sont dispensés le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 17h00, le mercredi de 8h à 12h30. Chaque élève est présent au collège selon son emploi du temps. Il n'existe pas d'accueil extra scolaire en dehors des heures d'ouverture du collège.

□ LA LIAISON COLLEGE – ECOLES ELEMENTAIRES

De manière à faciliter, pour les élèves de CM2, l'arrivée au collège, diverses actions sont mises en place dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème} :

- Un projet commun : selon les années, il s'agit d'échanges entre les élèves de CM2 et de 6^{ème} autour de travaux disciplinaires travaillés au préalable avec leurs enseignants respectifs. Diverses disciplines sont ainsi représentées : anglais, français, éducation physique et sportive.
- Une intégration des CM2 dans les classes de 6^{ème} pendant une journée.
- Une matinée « **PORTES OUVERTES** » à l'attention des familles et de nos futurs élèves.

□ LA VIE SCOLAIRE

La Vie Scolaire participe à l'accueil des élèves et gère les moments où ils ne sont pas sous la responsabilité d'un enseignant. Un Conseiller Principal d'Education (C.P.E.), une équipe de sept assistants d'éducation assurent un accueil et une écoute permanente des élèves et des familles.

1. Elle organise la vie au collège :

- Gérer la surveillance, les études et la demi-pension.
- Former les délégués de classe.

2. Elle fait appliquer le règlement intérieur :

- Contrôler les absences et les retards.

3. Elle assure le suivi individuel des élèves et la liaison avec les familles en collaboration avec les équipes.

4. Elle organise l'animation dans le cadre par exemple du Foyer Socio Educatif.

□ LE SERVICE DE RESTAURATION

Le service de restauration, ouvert de 11H45 à 13H10, accueille chaque jour (sauf le mercredi) les élèves qui souhaitent déjeuner.

Le gestionnaire et le cuisinier élaborent les menus. Les repas sont préparés sur place par les personnels de cuisine.

De nombreux contrôles sanitaires permettent de veiller à la qualité des repas servis au self : il est proposé un choix d'entrées, de plats de résistance et de desserts. Les circuits courts et le bio sont privilégiés.

□ LE SERVICE MEDICO- SOCIAL

Il se compose d'une infirmière (présente tous les jours), d'une assistante sociale et d'un médecin. Selon les compétences de chacun, ce service assure le suivi des élèves. Par ailleurs, l'ensemble de ces personnels participe activement à des actions de prévention dès la classe de 6^{ème} dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.

Inscription Rentrée 2021

L'inscription dépend de la décision d'Affectation par les services de la Direction Académique

☞ Vous résidez sur le secteur mixte Jules Verne / Guist'hau :

- ✓ Vous allez être amenés à formuler l'ordre de préférence entre les deux collèges, sur le document « Préparation de l'affectation 2020 » remis par l'école de votre enfant.
- ✓ Vous recevrez, sous réserve de la décision de passage en 6^{ème}, l'avis d'**affectation** dans l'un des collèges courant juin. L'enseignant de votre enfant (à défaut, la poste) vous remettra dans les jours qui suivront le dossier d'**inscription** qui sera à retourner complet, au Collège, à la date indiquée.

☞ Vous ne résidez pas sur le secteur de Jules Verne :

✓ Vous devez compléter un imprimé de **demande de dérogation** à remettre au Directeur de l'école primaire. La décision arrêtée par les services de la Direction Académique vous sera communiquée la dernière semaine de juin.

→ En cas d'acceptation de la dérogation, l'**affectation** de votre enfant au Collège Jules Verne vous est signifiée et un dossier d'**inscription** vous parviendra par courrier.

→ En cas de refus, vous devrez procéder à l'inscription de votre enfant auprès du Collège de secteur.

LES INTERLOCUTEURS

La Direction

Le Proviseur
M. CÔME

Le Principal adjoint
M. MAÏSTERRENA

+ M. MURATET, Proviseur adjoint

Direction de l'établissement

- Gestion des personnels
- Direction pédagogique :
 - des Enseignants : emplois du temps, formation, projets pédagogiques, absences.
 - des Elèves : emplois du temps, orientation, sorties pédagogiques.

Le secrétariat de direction : 02 40 12 27 12

Les Secrétaires
Mmes BELLOCQ L., THIPHAINE

- Traitement administratif :
 - des dossiers des personnels
 - des dossiers des élèves
- Inscriptions dans l'établissement
- Tenue des dossiers scolaires
- Suivi des inscriptions aux examens
- Gestion des instances (CA, CP, conseils ...)

La Gestion

Le Gestionnaire
M. BRETON

- Fonctionnement de la demi-pension
- Gestion des personnels de service
- Gestion matérielle et financière

La Vie Scolaire

Le Conseiller Principal d'Éducation

M. OUVRARD

- Animation de la Vie Scolaire
- Foyer Socio-Educatif – maison des lycéens
- Suivi de la scolarité
- Absences
- Gestion des assistants d'éducation

Les Equipes Pédagogiques

Professeur Principal, Professeurs,
Psychologue de l'Éducation Nationale

- Suivi individuel de la scolarité de l'élève
- Orientation

La Documentaliste

Mme CAURET

- Animation du Centre de Documentation et d'Information

L'Équipe Médico-Sociale :

Médecin scolaire, Infirmière,
Assistante sociale

- Suivi médical et social des élèves

Plus d'info sur le Site de la Cité Scolaire : <http://jules-verne.paysdelaloire.e-lyco.fr>